042-214200818-20230515-2023-020-CP-VM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/05/2023

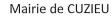
Affichage : 22/05/2023

our l'autorité compétente par délégation





COMMUNE DE CUZIEU



10 Rte de Veauche 42330 CUZIEU

Tél: 04 77 54 88 32 - Fax: 04 77 54 40 62

mairie@cuzieu.fr

MAITRISE D'OEUVRE

CALAD'ETUDES



Luzieu

70 Rue des Chantiers du Beaujolais 69400 LIMAS

Tel: 04 74 03 98 70

caladetudes@caladetudes.com

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SECURITE DE LA ROUTE DE RIVAS



DATE DE REMISE DES OFFRES Lundi 24 avril 2023 à 12h00

Passée en application de la loi ASAP du 07 décembre 2020 et conformément au décret du 28 décembre 2022.

CONTRAT DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT VALANT C.C.A.P.

N° Lot	Chef de projet		Ind	
Unique	JC Braillon		b	
DCE		Date de Création		
		MARS 2023		

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/05/2023 Affichage : 22/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Article 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

1.1 - Désignation de l'acheteur

COMMUNE DE CUZIEU

Mairie de CUZIEU 10 Rte de Veauche 42330 CUZIEU

Tél: 04 77 54 88 32 - Fax: 04 77 54 40 62

mairie@cuzieu.fr

N°SIRET 214 200 818 00018

Elle est représentée par : M LE MAIRE

1.2 - MAITRE D'OEUVRE

La maîtrise d'œuvre est assurée par :

CALAD'ETUDES

70 Rue des Chantiers du beaujolais

69400 LIMAS

Tél.: 04.74.03.98.70

Email: caladetudes@caladetudes.com

N°SIRET 434 435 830 000 22

Elle est représentée par : M JC BRAILLON

1.3 – COMPTABLE ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS

Monsieur le Trésorier 1 rue du Montal 42110 Feurs

Article 2: CO-CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marchés publics suivantes,

- Document Unique valant Acte d'engagement, CCAP
- DQE-BPU
- CCTP
- Dossier plans

et conformément à leurs clauses et stipulations,

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/05/2023

Affichage: 22/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Mr/Mme	Didier CHARLES			
Agissant en qualité de	Chef d'agence			
m'engage, sur la base de mon offre et pour son propre compte ;				
Nom commercial et				
dénomination sociale				
Adresse				
Courriel ¹				
Numéro de téléphone				
Numéro de SIRET				
Code APE				
Numéro de TVA				
intracommunautaire				

¹ Mention indispensable pour être tenu informé des modifications et des correspondances relatives à ce dossier.

engage la sociétésur la base de son offre ;
Agence TPCF

Nom commercial et dénomination sociale	COLAS France - Agence TPCF
Adresse	ZAC des Bergères - 199 rue de la Sauveté 42210 MONTROND LES BAINS
Courriel ¹	tpcf4243@colas.com
Numéro de téléphone	04 77 33 29 26
Numéro de SIRET	329 338 883 04254
Code APE	4211Z
Numéro de TVA intracommunautaire	FR 75 329 338 883

¹ Mention indispensable pour être tenu informé des modifications et des correspondances relatives à ce dossier.

042-214200818-20230515-2023-020-CP-VM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/05/2023

Affichage: 22/05/2023



our l'autorité compétente par délégation

Le mandataire (Candidat groupé),					
Mr/Mme					
Agissant en qualité de					
désigné mandataire :					
\square du groupement solidaire \square solidaire du groupement conjoint					
Nom commercial et					
dénomination sociale					
Adresse					
Courriel ¹					
Numéro de téléphone					
Numéro de SIRET					
Code APE					
Numéro de TVA					
intracommunautaire					

S'engage, au nom des membres du groupement³, sur la base de l'offre du groupement, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

Article 3 : DISPOSITION GENERALES

3.1 - Objet

Le présent contrat concerne les travaux d'aménagement de sécurité de la route de Rivas sur la commune de Cuzieu (42).

Le marché comporte une tranche unique, et n'est pas allotit.

3.2 - Mode de passation

Conformément en application de la loi ASAP du 07 décembre 2020 et conformément au décret du 28 décembre 2022, l'acheteur a décidé de consulter plusieurs opérateurs économiques en sollicitant plusieurs devis.

3.3 - Forme du Contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

³ Annexe 1 à remplir obligatoirement

ccusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/05/2023

our l'autorité compétente par délégation



3.4 - Critères d'attribution

Les offres sont jugées sur le critère prix et le planning de travaux.

Une négociation pourra être engagée avec au moins les 2 premiers candidats ayant présentés les meilleures offres.

3.5 - Pièces constitutives du marché

Les pièces contractuelles constitutives du présent marché sont :

- Le présent document valant AE, CCAP,
- Le BPU transmis pour réponse,
- Le devis sur la base du DQE transmis pour réponse.

Le Cahier des Clauses Administratives Générales 2021 applicables aux marchés publics de travaux (C.C.A.G.) Approuvé par arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux et le Cahier des clauses techniques générales (C.C.T.G). Ces pièces étant de notoriété publique, elles ne sont pas jointes au présent marché.

3.6 - Obligations générales du candidat titulaire

ASSURANCE

Le Titulaire est tenu de produire au pouvoir adjudicateur les polices et attestations spécifiant que son entreprise est assurée pour les responsabilités qui découlent de son activité spécifique.

La police d'assurance est communiquée au pouvoir adjudicateur au plus tard dans les 7 jours qui suivent la notification du présent marché : responsabilité civile.

Le Titulaire prévient le pouvoir adjudicateur de toutes modifications dans ses qualifications et ses polices d'assurances.

SOUS-TRAITANCE

Le candidat titulaire du marché ne peut sous-traiter l'exécution que sous réserves de l'acceptation du ou des sous-traitants par le pouvoir adjudicateur et de l'agrément des conditions de paiement de chaque sous-traitant selon les dispositions des articles R2193-1 àR2193-4 du Code de la Commande Publique.

Le défaut de déclaration d'un sous-traitant avant l'exécution d'une prestation est une clause de résiliation du marché.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200818-20230515-2023-020-CP-VM-DE

ccusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/05/2023 Affichage : 22/05/2023

our l'autorité compétente par délégation



Article 4 : Prix

4.1 – Forme des prix

Ces prix sont réputés complets. Ils comprennent notamment toutes les charges parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation, ainsi que l'ensemble des frais qui sont engagés par le candidat pour mener à bien ses prestations dans le cadre du marché ainsi que l'assurance correspondant à l'activité. Les prix sont non révisables.

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

4.2 - Prix du marché

Montant hors TVA	94 157.50 €
Montant de la TVA 20%	18 831.50 €
Montant TTC	112 989.00 €

Montant (TTC) arrêté en lettres à : Cent douze mille neuf cent quatre vingt neuf euros

Le candidat s'engage envers le Maître de l'Ouvrage à exécuter, selon les règles de l'art, les travaux cités en objet du marché.

Article 5 : Durée des prestations-Pénalités et réfactions

5.1 - Durée des travaux

Les travaux seront exécutés dans un délai maximum de 3 mois, à compter de la date de l'ordre de service qui prescrira de commencer.

Début prévisionnel de travaux début Juin.

5.2 – Pénalités

Le Titulaire subira une pénalité journalière de 30 € par jour calendaire de retard par dérogation aux stipulations du CCAG. Les pénalités sont applicables sur simple constatation de non réalisation des travaux commandés.

Réception par le préfet : 22/05/202 Affichage: 22/05/2023

our l'autorité compétente par délégation



Article 6 : Modalités de règlement des comptes

Le règlement du présent marché pourra se fera en plusieurs acomptes mensuels en fonction de l'avancement des travaux.

L'entrepreneur déposera sur Chorus Pro à la fin de chaque mois des travaux, la facture correspondante aux prestations réalisées, comportant les indications ci-dessous :

- L'intitulé du marché;
- la désignation des parties contractantes du marché (titulaire et le Maître de l'Ouvrage)
- les références du marché et, éventuellement, de chacun des avenants et des actes spéciaux ;

Attention : l'entrepreneur est tenu d'envoyer son décompte au Maître d'œuvre par mail pour validation et après validation le décompte pourra être déposé sur la plateforme CHORUS-PRO.

Le délai global de paiements de 30 jours a pour point de départ la date de dépôt sur Chorus Pro des factures et des pièces annexées.

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit du (des) compte(s) suivant(s) :

1er compte

• Intitula (all titulaira) all campta	•	Intitulé	(ou titulaire)	du compte	. TPCF
---------------------------------------	---	----------	----------------	-----------	--------

.BNP PARIBAS établissement bancaire

. LYON METROPOLE ENTREPRISES

. 30004

code banque

code guichet

. 00010109337 n° de compte

. 84 clé RIB ou RIP

Un RIB devra être annexé au présent document.

Article 7 : Financement et sûreté

RETENUE DE GARANTIE:

Une retenue de garantie de 5 % est exercée sur les acomptes par le comptable assignataire des paiements.

Elle peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou, si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire.

Cette garantie ou cette caution doit être constituée en totalité au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte. En cas d'avenant, elle doit être complétée dans les mêmes conditions.

Dans l'hypothèse où la garantie ou la caution ne serait pas constituée, ou complétée, dans ce délai, la retenue de garantie correspondant à l'acompte est prélevée.

Le titulaire a la possibilité, pendant toute la durée du marché, de substituer une garantie à première demande ou, si le pouvoir adjudicateur ne s'y oppose pas, une caution personnelle et solidaire à la retenue 042-214200818-20230515-2023-020-CP-VM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/05/2023 Affichage: 22/05/2023

our l'autorité compétente par délégation



de garantie. Toutefois, cette garantie à première demande ou cette caution personnelle et solidaire est constituée pour le montant total du marché y compris les avenants.

Les montants prélevés au titre de la retenue de garantie sont reversés au titulaire après constitution de la garantie de substitution.

AVANCE: Sans objet

Article 8 : Réception et garanties

Le délai de garantie de parfait achèvement est fixé à : UN (1) AN, à compter de la date d'effet de la réception des travaux constatée sans réserve.

Article 9: Résiliation

Les stipulations du CCAG Travaux sont seules applicables.

Article 10 : Validité des offres

La validité de l'offre est fixée à 120 jours à compter de la signature du présent document par la titulaire.

Article 11: Litiges

Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal administratif de Lyon.

Fait en un seul original « lu et approuvé » Le Candidat (date, cachet, signature)

Le	/	·/	

Didier

Signature numérique de Didier CHARLES CHARLES Date: 2023.05.03 16:55:11 +02'00'

Article 12 : Décision du Maître d'ouvrage

La présente offre est acceptée pour le montant de M2 559.00 € 770

A Curriente 17.105.1.2023...

Le Maitre d'ouvrage représenté par M Le Maire

Le Maire, Jean-François RASCLE

AE-CCAP-CUZIEU/ROUTE DE RIVAS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200818-20230515-2023-020-CP-VM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/05/2023 Affichage : 22/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Article 13: Notification

Le titulaire certifie avoir « Reçu à titre de notification une copie du présent marché » :			
A, le,			
Signature du titulaire			
	¥		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200818-20230515-2023-020-CP-VM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/05/2023 Affichage : 22/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



ANNEXE 1 DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale :				1000
SIRET:				
Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
Dénomination sociale :		***************************************		
SIRET:				
Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
Dénomination sociale :				
SIRET :				
Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
Dénomination sociale :		***************************************		
SIRET :				
Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
	TOTAUX			